



Le front de mer

Autour des villas de la digue promenade

L'ancien domaine des dunes

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le front de mer est un domaine des dunes basses, qui protègent les assauts de la mer la zone marécageuse des marais de Villers-sur-Mer.

« Enfin, après les dunes de sables amoncelés vint ces prairies sans fin, autrefois envahies fréquemment par les flots, (les) " marais " ... »¹³

Un chemin piétonnier a longtemps permis de rejoindre Blonville-sur-Mer et plus loin Trouville-sur-Mer longeant la grève. Les dunes ont progressivement disparu devant les progrès de l'urbanisation, seules subsistent une dernière dune témoin, à proximité des marais de Villers-sur-Mer.



La progression du balnéaire

Quelques maisons commencent à s'installer en bord de mer dès le lancement de la station au milieu du XIXe siècle.

De part et d'autre du casino et de l'établissement de bains de mer bâtis face à la mer en 1856 à l'Ouest de l'actuelle Place Mermoz, s'élèvent les premières villas.

L'établissement de la route de Trouville

En 1860, il est décidé de construire une promenade en planches le long du littoral. La route de Trouville (actuelle avenue de la République) est réalisée à la place du chemin piétonnier longeant la grève en 1862 sur un talus qui la protège de la mer. Les villas protégées à l'arrière du remblai sont ainsi essaimées vers l'Est le long de la route.

La construction de la digue Ouest

En 1863, on parle déjà de construire une digue en contrebas de la falaise. Ce projet coûteux attendra 1878 et la construction du deuxième casino. Le bâtiment (dont le corps central subsiste avec l'actuelle villa Régina) reposait sur une terrasse en brique surmontée d'une clôture, une terrasse qui permettait de loger les cabines de bains. Le casino subsiste jusqu'en 1895. Progressivement des villas seront construites le long de la digue.

La construction de la digue Est

En 1882, les domaines mettent en vente les lots de mer à l'Est, entre le littoral et la route de Trouville ; obligation est faite à l'acheteur de bâtir une digue et de construire dans un délai de deux ans (source M. Duprez). C'est ainsi que, à partir de la fin du XIXe siècle, le front de mer s'étend progressivement vers l'Est.

¹³

Cf Blanquet, « Bains de mer des côtes normandes », 1859

Contraintes urbaines

Les deux digues en bord de mer contraignent les villas établies à l'Est et à l'Ouest. Les lots sont étroits, coincées entre la digue et la falaise ou la digue et la route, les villas ne bénéficient au mieux que d'un petit jardinet. Une réglementation contraint les propriétaires des terrains à un relatif alignement. Un modèle de terrasse est imposé aux villas de la digue Est, ce qui assure une certaine homogénéité et une «façade» sur la mer. A l'inverse, au centre, l'espace n'est pas mesuré, les villas peuvent être plus imposantes. De grands jardins accompagnaient ces villas mais ils n'ont pas résisté au temps. Ils ont été progressivement lotis.

Vers les vaches noires, la digue Ouest

Un ensemble cohérent de villas sur la digue

IMPLANTATION

Vers le milieu du XIX^e, les terrains situés entre le littoral et la falaise des vaches noires sont lotis par le nouveau propriétaire, l'architecte Pigeory.

Des contraintes d'alignement et d'entretien de la digue et des sources sont imposées. (Cf. M. Duprez).

Il en résulte un groupe de villas qui malgré leur diversité respectent un certain nombre de règles qui donnent toute la cohérence à l'ensemble :

- le respect d'un certain alignement
- la présence et l'imposition d'un modèle de terrasse vers la mer
- un gabarit des habitations de R+1+C à R+2

LE TRAITEMENT DE LA RUE FEINE (à l'origine rue de l'estacade ou de la falaise)

- Des maisons en retrait d'alignement sur rue
- le traitement de la limite public/privé par un alignement de clôture en bois blanc (sauf Régina)

ENTRE CHAQUE VILLA, DES VUES SUR LA MER

L'isolement de chaque villa sur sa parcelle favorise des vues sur la mer depuis la rue Feine. Les villas adossées face aux falaises des vaches noires sont mono-orientées vers la mer.



Au centre, entre Castellamare et la rue des Bains

Une double orientation trouble la cohérence du front de mer

UNE RUPTURE D'ALIGNEMENT

La rupture de la cohérence de l'aménagement de la digue est provoquée à la fois par la rupture d'alignement et l'ouverture créée entre Castellamare, et les villas de la digue est, et par la

présence de la résidence 'Grand Large' sans intérêt patrimonial, et hors d'échelle, construite en 1972-73 à la place du 7ème casino de Villers.

LA DOUBLE ORIENTATION DE L'ÎLOT

- A l'ouest, en direction des vaches noires, plusieurs par - celles bâties s'orientent vers la rue Michel d'Ornano et présen - tent des jardins vers la mer.
- A l'est, le bâti se structure et s'oriente vers le front de mer.

A L'OUEST, UNE RUPTURE, L'ORIENTATION DES JARDINS VERS LA MER

- sur la mer seuls sont visibles les jardins et les façades arrières des parcelles
- le traitement de la clôture sur la mer subsiste partiellement et de manière hétérogène



La résidence Castellamare

Un vaste ensemble néonormand

UN VASTE ENSEMBLE NÉONORMAND EN BORD DE MER

La résidence occupe tout l'îlot entre les rues Feine et Alsace Lorraine. A la fin de la première guerre mondiale, l'architecte Gaston Duprez bâtit cet

ensemble à l'emplacement de la villa Marie-Rose dont il conserve un corps de bâti - ment.

La massivité de la construction est habilement rompue par le jeu des toitures et les décro - chés de la façade.

UN JEU SUR LA PENTE ET L'EXPRESSIVITÉ DES TOITURES

Le décroché et le débord des toitures, l'utilisation des lucarnes et l'étroitesse des ouvertures participent de la composition d'ensemble.



LE RÉEMPLOI D'UN VOCABULAIRE TRADITIONNEL

La villa s'ouvre largement sur une cour vers la rue Michel d'Ornano.

Pan de bois et damiers en silex s'inscrivent dans la tradition de l'architecture du Pays d'Auge.

GASTON DUPREZ ARCHITECTE

**LE TRAITEMENT DU PAVILLON D'ENTRÉE**

La construction du pavillon d'entrée permet à l'architecte de refermer et de structurer la cour vers la rue Michel d'Ornano.

LE MAUVAIS ENTRETIEN DU MUR DE CLÔTURE

Le mur de clôture est construit en redents successifs pour traiter la pente. Il est surmonté d'une balustrade ajourée en béton blanc.

Le traitement du mur (un chaînage et couronnement de briques avec remplissage pierre) disparaît sous un mauvais enduit peint en blanc.



Entre la place Mermoz et le casino

Un bâti continu, ponctué par les rues

UN FRONT DE VILLAS

- des bâtiments accolés
- une hauteur à R+1 à R+2+C
- des toits d'ardoise pittoresques
- l'utilisation de la brique avec des motifs décoratifs



L'EMPLOI DE BRIQUES DÉCORATIVES EN ALTERNANCE ROUGE ET JAUNE

UNE UNITÉ DONNÉE PAR L'UTILISATION DE BOIS PEINT EN BLANC

- pour les volets
- les balustrades des balcons

LE TRAVAIL DE LA SÉPARATION PUBLIC/PRIVÉ PAR UN MUR DE CLÔTURE AJOURÉ

L'APPARITION PONCTUELLE DE LA VÉGÉTATION À L'ARRIÈRE DE CERTAINES PARCELLES



Les villas de la digue Est

Un ensemble hétérogène le long de la digue

UN ENSEMBLE HÉTÉROGÈNE LE LONG DE LA DIGUE

- un relatif alignement sur la digue
- mais une hétérogénéité des constructions (date du bâti, hauteur et continuité, largeur des parcelles...)

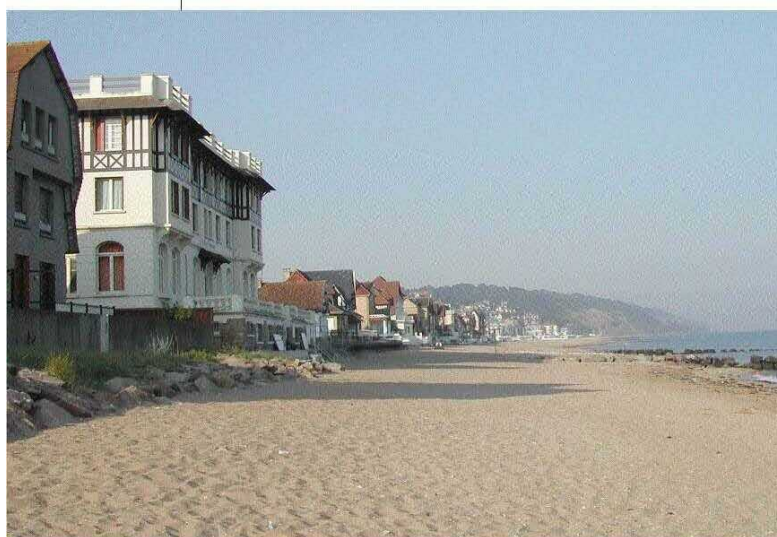
VERS L'EST, DES CONSTRUCTIONS MODESTES

- Des pavillons à RDC et comble sont bâtis en front de mer
- l'absence d'élément structurant fort (mur de soutènement...)

DES ARCHITECTURES HÉTÉROGÈNES

Cet ensemble constitue néanmoins un long front qui anime toute la voie le long de la plage et cadre la vue et la séquence vers le centre ville et la falaise des vaches noires.

Constructions plus modestes et spontanées et variées à part quelques ensembles néonormands d'une même période, allant de la villa sophistiquée à la maison de vacances la plus ordinaire.



**VERS L'AVENUE DE LA RÉPU -
BLIQUE, UNE SÉRIE DE VILLAS
NÉONORMANDS**

- un alignement du bâti
- Le retrait des constructions
sur rue permet la création de
petits jardins bordés d'une haie
et entourés de muret surmon-
tés de clôtures ajourées
blanches vers l'avenue de la

République. Ce dispositif per-
met une transition entre la voie
et les villas du bord de mer.
Ces villas sont mitoyennes ou
non, entre elles sont aménagés
plusieurs passages piétons
vers la plage.



Eléments de description

Le front de mer à l'est

Des éléments singuliers

LES VILLAS DE LA DIGUE EST
Villa "Le Criquet" avenue de la République

Edifice fin XIX^e avec un disposi -
tif de toit normand sur embase
gothico-normande. Ce mélan -
ge de style est caractéristique
de cette période. Une photo

ancienne révèle la présence
initiale d'un décor de pan de
bois certainement caché
aujourd'hui derrière les
essentes rouge

LES VILLAS DE LA DIGUE EST
UN ENSEMBLE DE VILLAS STYLE
NÉONORMANDS .

Le décor est plus absent, les
formes plus simples et mas -
sives.

- villa les ondes
- villa les dunes
- villa nid d'été
- villa la normande



LES VILLAS DE LA DIGUE EST
(Villa les Embruns, avenue de la République)

L'édifice est une ancienne villa fin XIX^e remodelé dans les années 1930 par l'architecte Boucaud avec ses deux cabines à hublots dans un style "paquebot"

«La Rive Normande»

Hôtel années 30 avec toit terrasse et style néonormand

LES VILLAS DU FRONT DE MER
(Villa Marguerite, av. de la République)

Luxueuse villa en briques de style Renaissance. Ancien "Palais Franchetti" de 1868 (arcade/ formes de toitures/ Pavillon rond de tour d'escalier) Le jardin célébré par Ameline (" Parcourons ces terrains du palais Franchetti contemplons les arcades- les jardins, le cours d'eau qui retombe en cascades ") qui s'étendait jusqu'à l'actuel Bd Pitre Chevalier a été loti.

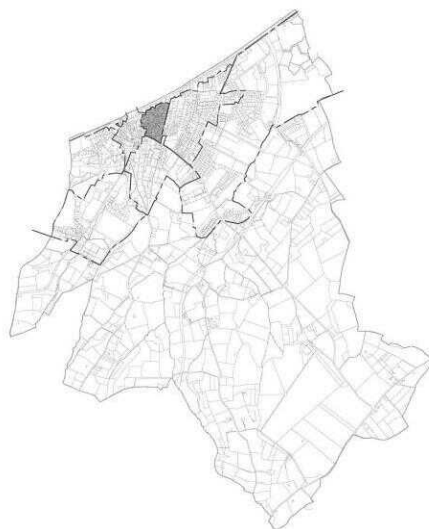




Les villas de la plage

Le développement urbain de la ville balnéaire vers l'est

Dans la première moitié du XIXe siècle, marais et prairies se partagent les terrains situés à l'est du centre ancien, en contrebas de la route du château (actuelle avenue de la Brigade Piron) et de la fourche dessinée par l'ancien chemin de Beaumont par le grand herbager ou ancien chemin de Touques à Caen (rue du Lt. d'Hérouville). L'ancienne zone marécageuse située sous le boulevard Pitre-Chevalier vers la mer ne présente pas de relief.



Le quartier est progressivement investi par le développement du tourisme balnéaire.

Les premières constructions sont élevées face à la mer. En arrière, un plan de lotissement est tracé sur les terrains achetés par Pitre-Chevalier.

Parallèles à la route du ravin (actuelle rue du Maréchal Leclerc) sont tracées vers la mer. Une rue perpendiculaire, l'amorce du Bd Pitre-Chevalier, est dessinée.

Cette percée du rond-point et du Boulevard est ouverte à la circulation en 1864 (source M. Duprez). La route de Trouville qui longe la plage est construite en 1862.

Les villas de la plage

Les villas se sont implantées progressivement sur des parcelles relativement vastes qui laissent apparaître quelques jardins. Mis à part quelques rares constructions près de la mer, les premiers bâtiments élevés dans le quartier sont le lotissement des chalets Louvard en 1860/65. Le quartier se densifie à partir des années 1875.

L'architecture éclectique des derniers chalets Louvard côtoie de grosses villas en brique et des villas de style néo-normand. Plusieurs immeubles ont remplacé des villas proches de la mer.

Les villas de la plage

Des villas proches de la mer

**MALGRÉ LA FAIBLE PENTE,
QUELQUES VUES SUR LA MER**
(rue de Strasbourg)

Le bâti est essentiellement constitué de villas sur des parcelles moyennes avec une implantations parfois isolées ou en mitoyenneté voir à l'alignement pour dégager un jardin. Les édifices sont majoritairement développés en hauteur. L'architecture de la deuxième moitié du XIX^e siècle est prédominante.

UN BÂTI PLUS OU MOINS DENSE
(rue Paris d'Illins)

Le bâti se densifie et devient jointif en front de mer et aux abords du centre.

Ailleurs, les villas isolées sur leurs parcelles laissent apparaître des jardins dont la végétation est visible sur la rue.



**UN AMÉNAGEMENT SINGULIER:
LA PLACE LOUIS ARMAND**

*Les villas en brique dominant.
Dans le secteur, plusieurs
styles se côtoient : rationnel,
classique, néogothique, chalet,*

*et néonormand, mais l'architec -
ture balnéaire trouve une ligne
commune dans la présence
quasi récurrente de balcons de
bow-windows et de terrasses.*

*L'ordonnancement de l'aména -
gement est donné par l'aligne -
ment et le traitement de la clô -
ture.*



Les villas de la plage

Des villas proches de la mer

LES CHALETS LOUVARD

Un des châlet Louvard conservé sur les 20 qui composaient ce quartier "Nid de pinson" et "nid de fauvette".

VILLERS-VILLA (rue de Strasbourg)

Cette villa de style néogothique bâtie en 1878 utilise des motifs géométriques en brique jaune et rouge. Les balcons de bois blanc se détachent sur la brique rouge.

L'ANCIEN HÔTEL NORMANDY (rue Paris D'Illins)

Cet immeuble construit entre les deux guerres est bâti en béton avec un couronnement décoratif de style néonormand.



VILLA DU ROND-POINT
(place Louis-Armand)

*Cette villa assez remarquable
emploie le vocabulaire du style
néo-normand.*



MAISONS,
(boulevard Pitre-Chevalier)

*Ensemble du XIX^e siècle, de
décor en brique rouge et
jaune, redivisé aujourd'hui.*



CHALET DÉBUT XIXE
(avenue de la Brigade Piron)

*Ce chalet où apparaît avec
parcimonie les éléments déco -
ratifs de bois et de briques.*



Les villas de la plage

Le traitement de la limite privé/Public

LE MUR DE CLÔTURE (Bd Pitre Chevalier)

La taille de certaines villas permet le développement d'un traitement particulier du mur de clôture. Ce mur de clôture d'un jardin de villa est en pierre pour la partie courante avec un couronnement et chaînage brique.

LE MUR DE CLÔTURE (rue de Strasbourg)

Mur de clôture de jardin de la villa néo-normande le clos du rond-point avec un jeu de différents appareillages de maçonnerie.



LE TRAITEMENT DE L'ENTRÉE

(Clos du rond-point, entrée rue de Strasbourg)

Portail néo-normand remarquable comprenant un dispositif de passage cocher et de deux passages piétons, le tout couvert par un auvent en pavillon. Le décor tient au

matériau employé : briques, tuiles et bois et à la richesse du dispositif ainsi qu'aux éléments décoratifs (épis de faîtage, motifs de croix de saint-André). cet élément vient animer le long mur de clôture.

LE TRAITEMENT DE L'ENTRÉE

(Boulevard Pitre Chevalier)

Portail d'entrée latéral et couvert. La toiture d'une annexe en retrait vient en écho de ce premier dispositif d'entrée et crée une sorte d'enfilade





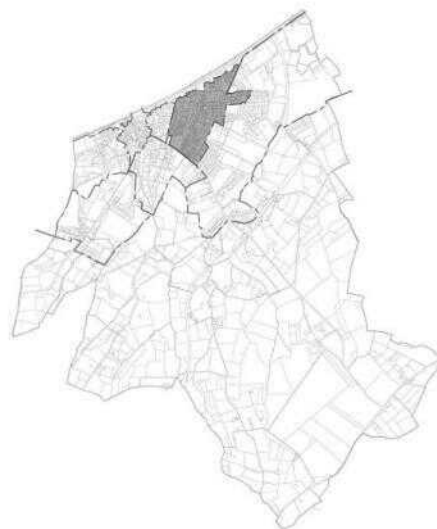
Les lotissements d'après-guerre

Sur les dunes et le Marais

La « plaine maritime »

Une ancienne zone marécageuse

A l'arrière des dunes, ces terrains sont longtemps restés à l'écart du développement de la station balnéaire. Les zones basses (au Nord du boulevard Pitre-Chevalier, vers la mer) faisaient partie du marais de Villers-sur-Mer, zone marécageuse transformée en prairie, parcourue de canaux de drainage.



Le développement de la station entre les deux guerres

Avant 1914, à part le développement du front de mer, la rue de la Rosière déjà tracée et bordée de maisons (donnant accès à l'usine à gaz et aux abattoirs) constituent la limite de la station vers l'est. La ville va peu à peu s'étendre jusqu'à l'avenue Sicard entre les deux guerres mondiales, en gagnant sur les terres marécageuses, puis en lotissant les parcs des villas Marguerite et La Burgonde qui s'étendaient jusqu'au Bd Pitre-Chevalier.

Les caractéristiques urbaines du quartier

En 1927, la commune prend la décision de prolonger le Bd Pitre Chevalier vers l'est. De nouvelles rues sont tracées, mais la densité du bâti reste faible. Les zones marécageuses subsistent longtemps, parcourues par les canaux. Au Nord du Boulevard Pitre-Chevalier, vers la mer, l'ancien marais est marqué par l'absence de relief, la densité assez faible du bâti et l'existence de parcelles encore non urbanisées. Entre le Boulevard Pitre-Chevalier et l'avenue de la Brigade Piron, le relief augmente faiblement, laissant apparaître parfois un aperçu sur la mer.

Les lotissements et les immeubles sont peu nombreux. Le quartier est investi par de l'habitat individuel, souvent sédentaire.

La «plaine maritime» un gabarit modeste

PEU DE VUE SUR LA MER
(rue Sandret)

Le développement de cette partie de la commune s'est fait essentiellement entre les deux guerres mondiales. A partir de l'av. de la Brigade Piron, un réseau de rues a été tracé perpendiculairement au relief, vers la mer. La faiblesse des pentes, et la présence de construction autorisent peu de vues vers les horizons marins.

IMPLANTATION

Les habitations individuelles de taille modeste (R+ C à R+1+C) sont implantées le plus souvent isolées sur de petites parcelles, en retrait d'alignement sur rue. Une partie des maisons ne relèvent pas du type 'balnéaire' mais de l'habitation permanente de type pavillonnaire.



De petites villas néonormandes années 1930 côtoient des pavillons années 1950 et vers le centre des maisons d'habitations, fin XIX^e siècle, en briques autour du site de l'usine à gaz et des abattoirs.

**UN TISSU URBAIN PEU DENSE
VERS LA MER (rue du méridien)**

Sur cette ancienne zone de marécages, le tissu n'est pas encore totalement urbanisé. A l'approche de la mer, le tissu urbain et le tracé des rues sont peu denses. Les parcelles non

bâties et les impasses apparaissent. Le quartier est essentiellement résidentiel et de villégiatures modestes. L'eau est encore présente.



La «plaine maritime»

Le lotissement Boucicault

Aristide Boucicault, propriétaire du Magasin le Bon Marché achète des terrains le long de l'actuelle avenue de la Brigade Piron) vers 1875. Les rues ne seront tracés que plus tardivement après la guerre de 1914, de même que les habitations destinées en partie aux employés du Bon Marché.





La «plaine maritime»

Architecture et traitement de la limite privé/Public

DES IMMEUBLES

Quelques immeubles apparaissent dans ce secteur.

UNE URBANISATION

DANS UN STYLE NÉONORMAND

Le style néo-normand est très présent dans une forme plus ou moins épurée. Le pan de bois allant jusqu'à être réduit à une citation. De même les jeux de toiture se simplifient.



**UN TRAITEMENT HÉTÉROCLITE
DE LA LIMITE PRIVÉ PUBLIC**

Du fait de l'implantation isolée des édifices, les clôtures sont les seuls éléments constitutifs de la limite avec l'espace public. Ce grand linéaire des limites a donc un rôle impor-

tant à jouer dans ce secteur. L'habitat individuel prédomine. L'établissement progressif des constructions a entraîné un traitement hétéroclite des clôtures. La couleur blanche prédomine cependant.

**DES JARDINS
À LA VÉGÉTATION HORTICOLE
DES JARDINS VIVRIERS**

La relative petite taille des parcelles ne favorise pas le développement d'une végétation arborée. On note l'apparition de jardin utilitaire associant fleurs et légumes.





*Autour de Villers 2000
et du marais de Villers-Blonville*

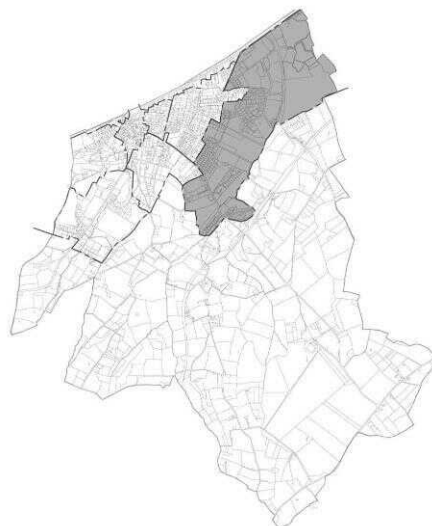
Le marais de Villers-Blonville

Le quartier de Villers 2000

Au-delà de l'avenue Sicard

Cette zone marécageuse constituait l'ancien débouché de la Touques au début du Quaternaire. Un site préhistorique d'extraction du sel y a été découvert. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les marais s'étendaient dans toute la zone basse de Villers-sur-Mer, le long du littoral.

*« après les dunes de sables amoncelés vinrent ces prairies sans fin, autrefois envahies fréquemment par les flots, " marais " qui ont cédé devant l'énergie de propriétaires réunis en syndicat pour veiller à l'assainissement de ces plages, et dans le sol desquels des canaux ont été percés pour l'écoulement des eaux. Depuis lors, ces relais de la mer sont devenus de grasses prairies ou prés salés, où paissent les paisibles bœufs et les veaux fringants. »*¹⁴



La pêche était pratiquée dans les canaux de drainage et on pouvait rejoindre Blonville en longeant la grève à pied. La zone marécageuse a longtemps subsisté au-delà de l'avenue Sicard, vers l'Est, après la Deuxième Guerre Mondiale. C'était alors le terrain de prédilection des chasseurs dans leurs gabions. Aujourd'hui, il reste 30 hectares de zones humides sur la commune de Villers-sur-Mer.

Un site sensible visible des hauteurs

L'absence de relief en fait un site sensible visible des hauteurs. Les marais constituent le centre d'un « amphithéâtre » évoqué par les premières pentes du plateau.

Une zone d'extension récente de la commune

Un camping de 10 hectares (le camping Simar - 600 places) a longtemps été aménagé dans un herbage du marais. Dans les années 1970/1980, des promoteurs entreprennent la construction d'immeubles résidentiels. Villers-sur-Mer 2000 prend forme progressivement. Le quartier s'est peu à peu urbanisé, mêlant les immeubles collectifs complétés par de nombreux lotissements d'habitat individuel.

Une reconquête progressive du site

Le camping installé dans le marais est définitivement fermé en 1997. Le terrain est repris et protégé par le conservatoire du littoral. Le marais de Villers-sur-Mer et de Blonville fait l'objet d'une fiche de ZNIEFF, notamment pour l'intérêt de la flore et de la faune des canaux et fossés qui parcourent la zone humide. Une partie du marais a été récemment aménagée en parc public.

¹⁴

cf. A. Blanquet, 1859

Le marais de Villers-Blonville

Une zone naturelle marécageuse aménagée par l'homme

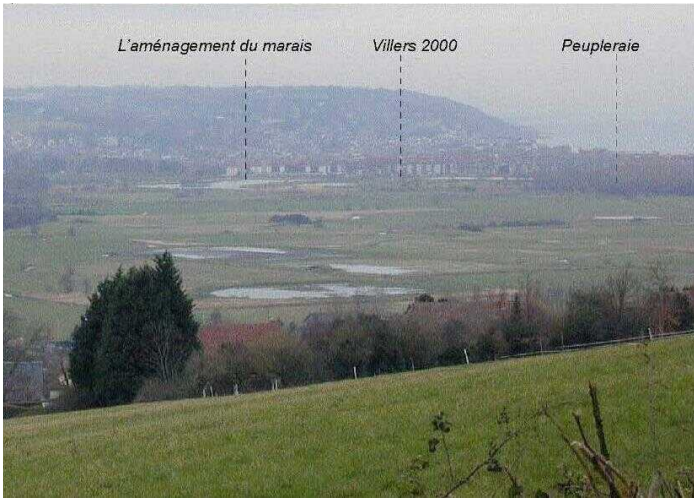
UNE ZONE MARÉCAGEUSE
(vue du Mont Canisy)

L'ancien estuaire de la Touques est une zone marécageuse marquée par l'absence relief. Elle constitue la limite de l'urbanisation vers l'est au-delà de l'avenue Jean Moulin.

VUE SUR LE MONT CANISY

Le Mont Canisy s'élève à 112 m et barre l'horizon vers l'est. Il sépare le marais de Villers-Blonville de la vallée de la Touques.

L'aménagement du plan d'eau a été réalisé en 2000. Il accueille de nombreux oiseaux. Ce lieu de détente et de promenade offre un point de vue privilégié sur le Mont Canisy.



LA VISIBILITÉ DES PENTES
(au dessus du chemin des rangs)

Depuis les points bas du marais, les pentes et lignes de crêtes du plateau sont des secteurs sensibles

LE DRAINAGE
DES EAUX DU PLATEAU

Le marais récolte les eaux descendant du plateau (fossés bordant les chemins,, drainage des parcelles agricoles, mul - tiples ruisseaux)

DES RUS BORDÉS D'ARBRES
(chemin des rangs)

Les ruisseaux qui descendent du plateau sont bordés d'une végétation arboré qui souligne fortement leurs tracés (frênes, aulnes glutineux...)

UNE VÉGÉTATION LIÉE
À LA PRÉSENCE DE L'EAU

Roselière, prairies humides, saules, aulnes...se partagent le site. Les hauts arbres d'une peupleraie dissimule une partie des constructions.



Le marais de Villers et Villers 2000

Les limites de la zone urbanisée

A L'EST LE MARAIS DE VILLERS

A l'est la zone marécageuse récemment aménagée constitue la limite de la zone urbanisée.

UNE FAÇADE VERS LE MARAIS

Les constructions de Villers 2000 s'orientent vers le marais de Villers-Blonville. L'aménagement du parc autour du plan d'eau réalisé en 2000 leur offre

une vitrine. Déployant un vocabulaire artificiel (buttes de terres, sols en enrobé, végétaux, tunages, gazon), cet espace vert est très fréquenté.



**AU SUD-EST, LE RUISSEAU DU
MONTCEL**

*Au sud-est, le ruisseau du
Montcel bordé d'arbres cotoie
les prairies sur les pentes.*

*Il marque la limite de la zone
urbanisée, derrière le stade. Le
ruisseau est progressivement
rejoint par les derniers lotisse -
ments construits.*



Autour de Villers 2000

Une entrée dans la commune

UNE ENTRÉE DE VILLERS PEU VALORISÉE

(D 513 en direction du centre)

L'entrée de ville est peu mise en valeur par le tissu urbain décousu, la profusion de panneaux publicitaires, des éclairages routiers et l'état des trottoirs.

DES BÂTIMENTS

PERPENDICULAIRES À LA MER

Villers 2000 constitue l'une des entrées de Villers-sur-mer.

L'implantation habile d'une partie des immeubles, perpendiculairement au littoral évite de barrer le front de mer, mais cette orientation déstructure l'avenue de la République.

Les vues sur la mer ou vers le marais sont peu mises en valeur (clôture devant le block-haus...) alors que subsiste l'une des dernières dunes plantée d'oyats.



*DES VOIRIES TRÈS LARGES
(av. Jean Moulin bordant le
marais)*

*Les rues du quartier sont très
larges et peu plantées d'arbres.*

*DES VOIRIES TRÈS LARGES
(rue des Martrois)*

*Seules les rues Loutrel, des
acacias, des Martrois, l'avenue
des gabions, sont plantées
d'arbres encore jeunes. Les
jardins privés peu plantés n'ont
pas pris le relais.*

*DES VOIRIES SUR
DIMENSIONNÉES ET
INSUFFISAMMENT PAYSAGÉES.*



Autour de Villers 2000

Une extension urbaine en limite de commune

UNE EXTENSION PROGRESSIVE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Après la seconde guerre mondiale, l'urbanisation a progressivement gagné sur les terrains de la plaine marécageuse au-delà de l'avenue Sicard.

L'habitat individuel et les nombreux lotissements ont été complétés par les immeubles de Villers 2000, des bâtiments hauts, visibles de loin

DES LOTISSEMENTS DANS LA PLAINE ET À L'ASSAUT DES PENTES (vue du belvédère en dessous du bois Lurette)

Des lotissements s'étendent dans la plaine marécageuse et grimpent à l'assaut des pentes.

Ces constructions ignorent la sensibilité du site et font table rase des éléments identifiant du paysage, haies bocagères encore présentes, masse boisée, prairies...



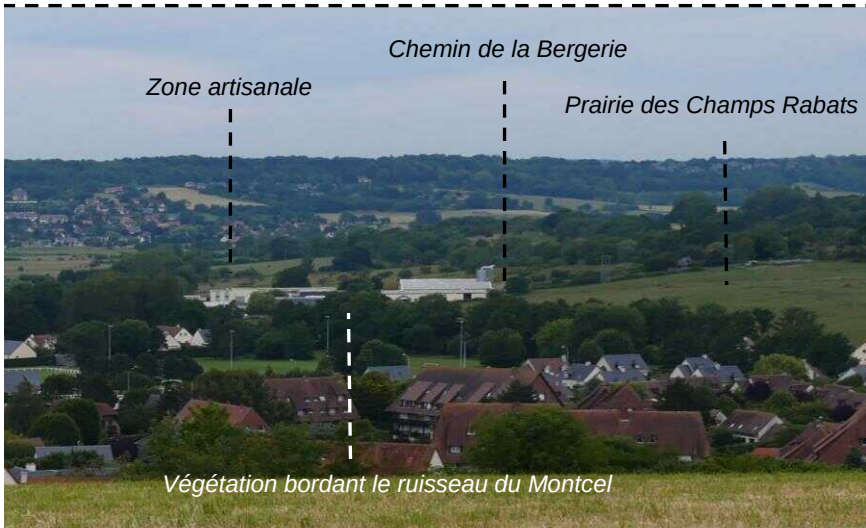
DESLOTISSEMENTS SOUVENTORDI -
NAIRES (rue de Wickham)

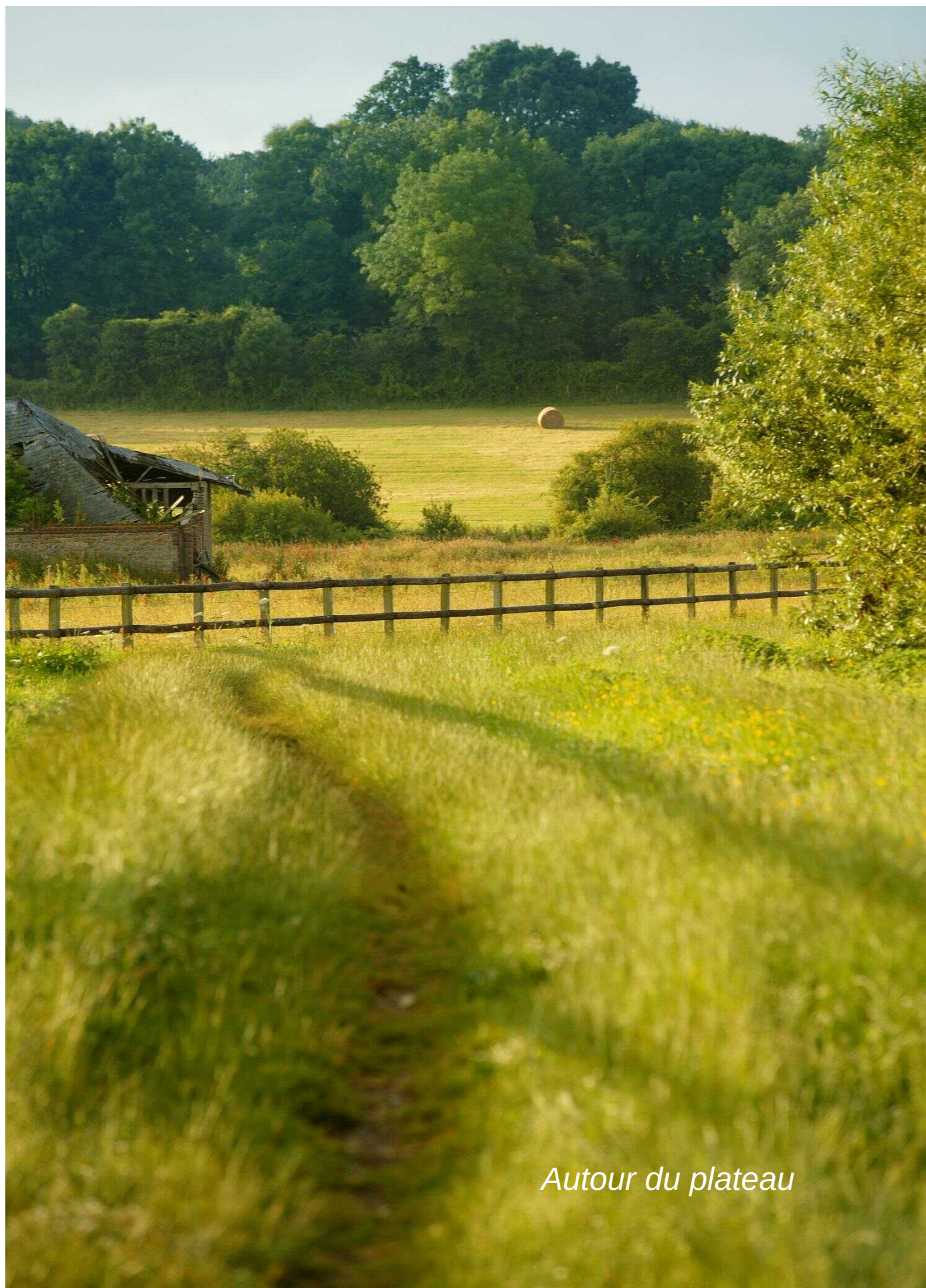
Des constructions individuelles
stéréotypées auxquelles
répond une végétation banale
(haies de thuya ou de troènes,
peu d'arbres) alignent leur clô-
tures le long des rues.

UNE ZONE D'ACTIVITÉ
DISSIMULÉ DANS LA PENTE
(vue depuis le belvédère sous
le bois Lurette)

La zone d'activité dissimulée
par la végétation existante le
long du chemin des rangs et du
ruisseau de Montcel est peu
visible depuis les points bas.

Par contre l'absence de planta-
tion la rend très visible des
points hauts (chemin de la ber-
gerie et bois Lurette)





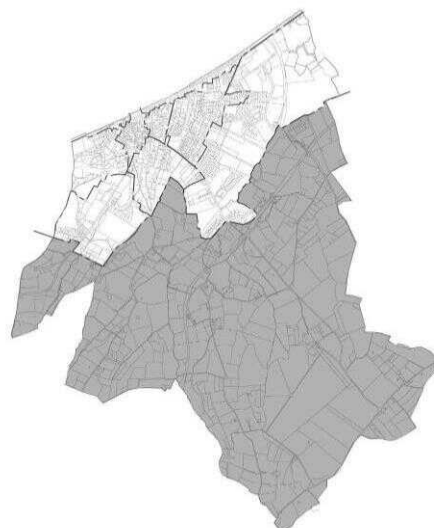
Autour du plateau

Le patrimoine rural et paysager

Le plateau du Pays d'Auge

Un territoire rural

Le plateau couvert de limon est une terre fertile. Dès le Moyen-Age, les parcelles sont encloses de haies destinées à protéger du vent. Les vergers de pommiers y cohabitent avec les labours. Le pays d'Auge a connu une révolution agricole précoce entre le XVII^e et le début du XVIII^e siècle. La région s'est couverte d'herbages destinés à nourrir les bovins. Le paysage rural du plateau se composait alors de prairies ceinturées de haies bocagères et



« Le bocage est caractérisé par le développement des enclos et des haies et donne ainsi l'impression d'un pays boisé (...) Le mot vient de la France de l'Ouest où il désigne de véritables régions : Bocage normand, Bocage vendéen, etc. Dans les bocages typiques, d'autres traits accompagnent la présence des haies : les parcelles sont de forme irrégulière, les vrais villages manquent et l'habitat se dispersent en hameaux et en fermes isolées. Ainsi le bocage s'oppose-t-il trait pour trait à l'openfield. »¹⁵

L'intérieur des terres a aujourd'hui gardé un caractère rural. Le plateau bocager est parcouru par un réseau de chemins creux peu modifiés depuis l'installation de la villégiature. Les ruisseaux en ravins ont modelé le relief. L'habitat s'organise en hameau. Ruisseau, chemin et haie irriguent la commune.

Le plateau, site pittoresque de découverte

Le paysage du plateau constitue l'un des atouts de la commune, identifié dès le milieu du XIX^e siècle et complémentaire du bord de mer.

Le réseau de chemins devient très vite un parcours de découverte. Le château est un but de promenade signalé dans les guides touristiques au XIX^e

«Bâti sur une hauteur, au Sud du bourg et à 3 km de la mer. Magnifique résidence de style Louis XIII (belle vue) précédée d'une avenue d'épicéas gigantesque.»¹⁶

Sur le plateau, à l'écart du centre de grandes propriétés

Enfin, de grandes propriétés se sont implantées sur les hauteurs du plateau, à l'écart de l'agitation du centre-ville, mais suffisamment près pour bénéficier de la vue sur les horizons marins « Enfin, toi qu'on appelle un grand propriétaire, Qui regardes de haut le triste prolétaire, Tu pourras te tailler, à même le pays Un domaine royal avec champs et taillis. »¹⁷

Un site sensible

Les marges du plateau vers la mer sont peu à peu grignotées par l'urbanisation. Les prairies bien orientées sont des sites convoités. Les haies bocagères sont arasées et les dernières pentes perdent leur identité. Les limites entre la zone urbanisée et les dernières pentes du plateau constituent des zones particulièrement sensibles, souvent en rupture.

¹⁵

Ameline E., « Une plage normande », Villers-sur-Mer, Paris, 1882

¹⁶

Guide Joanne, « La Normandie », 1967

¹⁷

George Pierre, « Dictionnaire de Géographie », P.U.F., 1974

Le plateau du pays d'Auge

Un relief dessiné par les eaux

DES VUES SUR LES HORIZONS

(depuis le chemin du château, vue vers le nord-est)

Le plateau qui domine le littoral autorise ponctuellement des vues lointaines vers les horizons marins, ou des regards croisés sur le paysage rural.

«Tout a un aspect magique au bord de la mer, et les pièces de terres labourées, les herbages, les bestiaux font si bien tableau, terminés qu'ils sont toujours par l'im - mensité de l'Océan, qu'il faut être affligé d'un coeur de rocher pour rester froid devant ses séductions»
BLANQUET, 1859, Villers

DE PROFONDES RAVINES

(ruisseau du Montcel)

Les multiples ruisseaux ont façonné le relief et créé ravins et vallons en incisant profondément le plateau. Bordés d'aulnes et de frênes, les ruisseaux descendent du plateau jusque dans la ville.

DES CASCADES

Le réseau hydrographique relativement dense récolte les eaux pluviales dont une partie s'infiltre et l'autre ruisselle sur les pentes.



Des prés et des vergers

UNE DOMINANTE DE VERGERS ET DE PÂTURES

Prairies et vergers, éléments traditionnels du paysage du plateau sont en régression, même s'il reste dominants dans le paysage.

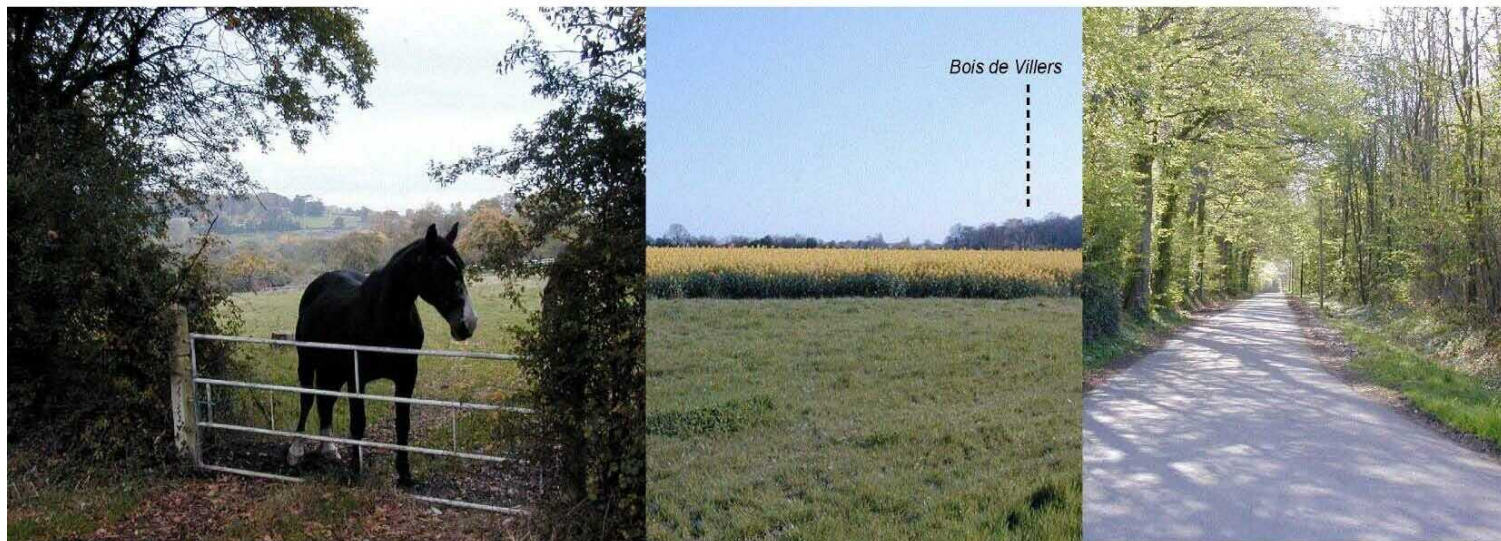
QUELQUES GRANDES PARCELLES DE LABOURS

(parcelle de colza devant le bois de Villers)

Sur les parties les plus planes, les parcelles regroupées changent l'échelle du paysage.. Elles ont perdu leurs haies traditionnelles et sont réservées aux grandes cultures.

UN ASPECT BOISÉ (chemin du bois de Villers)

Les boisements se concentrent sur les pentes, le long des petits rus et près du château (bois de Villers). Les arbres soulignent le tracé des ruisseaux qui sillonnent le plateau. L'aspect boisé du plateau est renforcé par la présence de la trame bocagère.



Le plateau du pays d'Auge

Un plateau bocager

LA TRAME BOCAGÈRE, UN RÉVÉLATEUR DU PARCELLAIRE ANCIEN
(extrait du plan de 1748)

Les haies employées dès le moyen-âge bordent les chemins creux. Ce maillage végétal de haies a tendance à disparaître avec le regroupement de parcelles. Ce paysage d'enclos est caractéristique de la

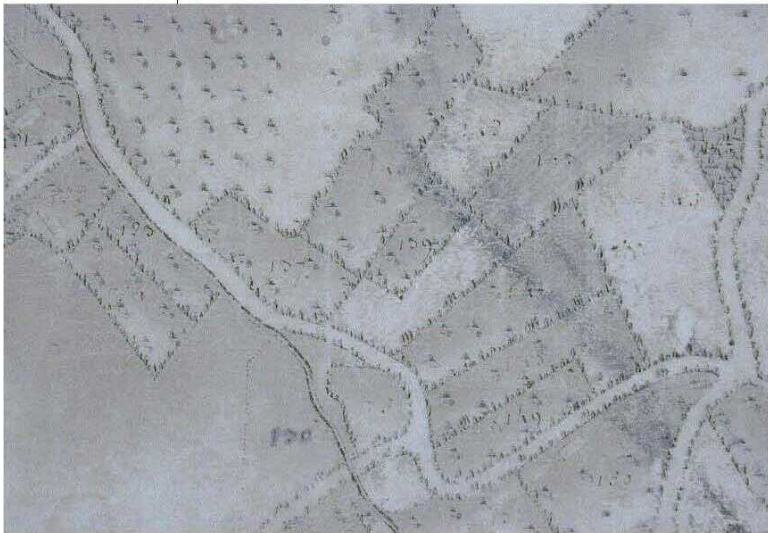
façade atlantique de l'Europe. Il façonne l'identité du pays d'Auge. Les haies constituent une des mémoires du paysage en gardant la trace de l'ancien parcellaire.

DES HAIES EN HAUT DE TALUS
(haie bordant un verger près du camping 'Bellevue')

Chaque parcelle est traditionnellement encinte d'une haie. La haie composée d'arbustes ponctués d'arbres est souvent plantée sur une levée de terre, bordée d'un fossé en fonction de la pente.

DES RÔLES MULTIPLES

Ces haies ont joué de multiples rôles : protéger du vent, enclore le bétail, fournir du bois de chauffage... Elles ont un rôle stabilisateur des sols.



**DES CHEMINS PRÉSERVÉS
BORDÉS DE HAIES**
(Chemin des vignes)

Autrefois régulièrement taillées, les haies moins entretenues ont tendance aujourd'hui à « engraisser ».

**UNE RICHE PALETTE VÉGÉTALE
ARBUSTIVE, DES VÉGÉTAUX
AUTOCHTONES (aubépine)**

L'aubépine se mélange au houx, prunellier, sureau, noisetier, ronce, lierre, pommier sauvage, églantine, chêne, frêne, érable, merisier...

**PEU DE VÉGÉTAUX PERSISTANTS
(HOUX)**

Très peu d'essences persistantes sont plantées. L'opacité de la haie est assurée par la taille régulière de la végétation qui favorise la densité de la structure arbustive.

**PRAIRIES ET VERGERS
BORDÉS DE HAIES** (pâture le long du ruisseau du Montcel, près du parc des sports)

Les pâtures et les haies bocagères présentes sur les dernières pentes du plateau, au plus près des zones urbanisées constituent des enjeux cruciaux pour le paysage de la commune.



Eléments de description

Le plateau du pays d'Auge

Un réseau de chemins creux

UN RÉSEAU DENSE DE ROUTES ET DE CHEMINS RURAUX (chemin du fondu)

Conséquence de la dispersion de l'habitat sur le plateau, un réseau relativement dense de chemins ruraux irrigue le terri-

DES CHEMINS CREUX (chemin Baudry)

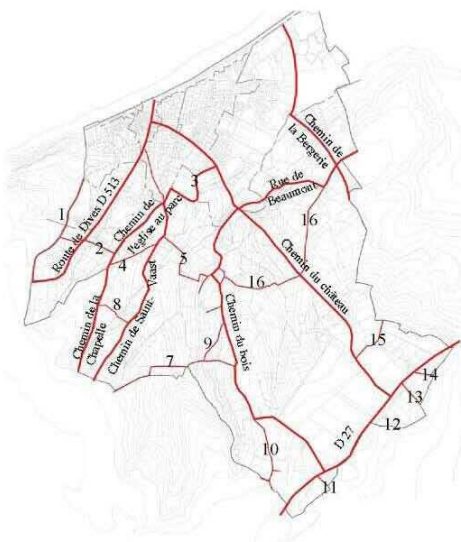
Bordés de talus et de haies, les chemins s'inscrivent en creux dans le relief.

DES CHEMINS CREUX (vieux chemin de St-Vaast)

Ces chemins anciens descendent au coeur de la ville actuelle, en suivant le chemin de l'eau.

DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES (vieux chemin de St-Vaast)

De nombreux chemins ont été recensés par la commune et inscrits sur les itinéraires de randonnées.



- 1-Chemin des Ormeaux
- 2-Chemin de Préfontaine
- 3-Avenue Georges Clémenceau
- 4-Chemin du fondu
- 5-Chemin de l'ancien moulin
- 6-Chemin du Montcel
- 7-Ancien chemin de Colleville
- 8-Chemin Baudry
- 9-Chemin de Gergatte
- 10-Chemin de la Campagne
- 11-Chemin du Vaunoix
- 12-Chemin des Broches
- 13-Chemin de la Hautpagnie
- 14-Chemin du lieu Bottet
- 15-Chemin d'Anciot
- 16-Chemin des Vignes

Enjeux

(Chemin de l'ancien moulin)

Dans les parties les plus planes, les chemins d'exploitation ruraux sont simplement bordés de haies

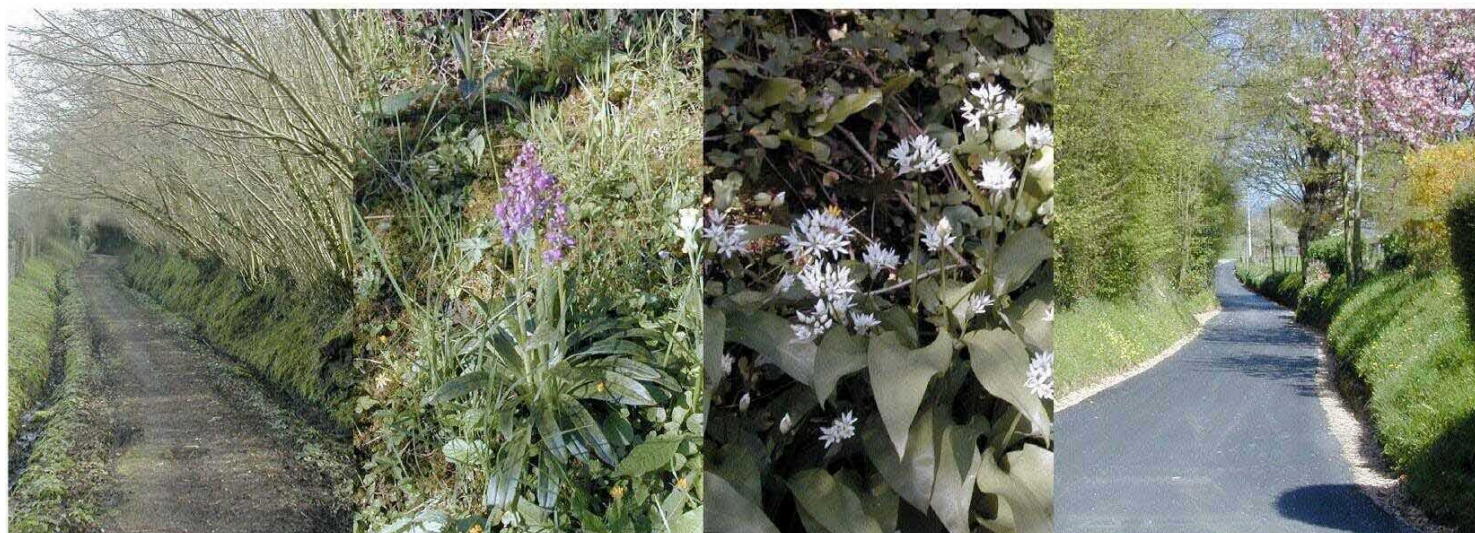
**SUR LES TALUS,
UNE FLORE RICHE ET DIVERSIFIÉE**
(orchidée, ail des ours)

De nombreuses espèces se développent quand l'entretien des talus respecte l'environnement (pas de desherbants, ni de raclage de la terre, un fauchage différencié..).

La flore des talus n'a rien d'exceptionnel, mais elle agrmente la promenade et accueille une faune diverse.

**AUX ABORDS DE CERTAINS
HAMEAUX, UNE VÉGÉTATION
HORTICOLE (chemin des vignes)**

Les haies de thuya, troènes et lauriers cerise employées à l'approche des habitations appauvrissent la flore. Cette végétation horticole crée une rupture avec la trame bocagère existante.



Éléments de description

Le plateau du pays d'Auge

Un habitat dispersé en hameau

DE NOMBREUX HAMEAUX
(Lieu Favrol)

Sur le plateau, les constructions se regroupent en hameaux.

Les bâtiments ne sont pas jointifs. Une continuité est

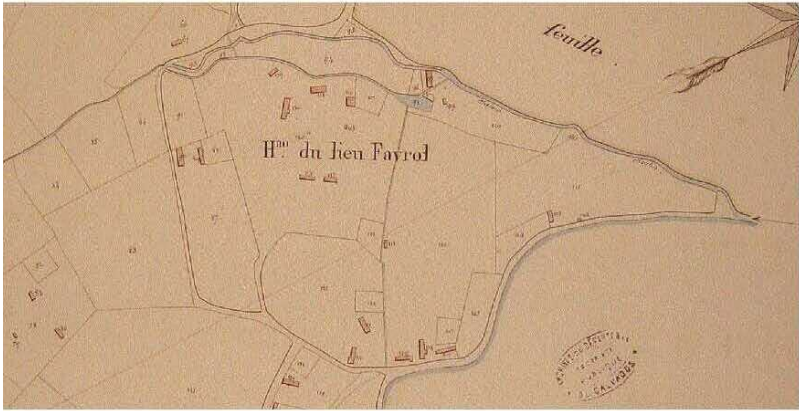
assurée par le maintien des talus et des haies bordant les chemins.

Ces hameaux étaient en 1826 les principaux lieux de peuplement de la commune.

DE NOMBREUSES FERMES
(Fermes cour du val)

De nombreuses fermes en colombages constituent un ensemble de hameaux qui apparaît déjà sur le cadastre napoléonien de 1826. Elle témoigne de l'orientation agricole de la commune.

Fermes ou hameaux de La Clauderie, Les champs-Rabats, ferme de la Motte, Lieu Favrol, ferme des Bosquets, ferme du haut Bois, ferme de la cour du val, ferme Mezeray, Les Bucailles, Le petit cotil, Les Bruyères, Bucard, le vieux Bill



Extrait du cadastre napoléonien-1826

X

(Ferme du Montcel)

Composée de plusieurs constructions d'époques différentes de part et d'autre du ruisseau du Montcel, elle constitue néanmoins un ensemble très cohérent et authentique dans le paysage.

Le bâti est dominé par un corps de logis et une «cour» autour duquel s'inscrivent les annexes agricoles.

(Hameau des champs-rabats)

Un dispositif analogue à la ferme du Montcel. Le corps de logis très certainement construit en brique a été reconstitué d'une façade en faux pan de bois.

Cet ensemble s'est inscrit sur les hauteurs de la pente qui dominait le marais de Villers.



Le plateau du pays d'Auge

Des modes de construction traditionnels

DES BÂTIMENTS EN TORCHIS (le pressoir)

Le bâti rural ancien utilise les modes de construction traditionnels du pays d'Auge. Les ressources locales sont exploitées : le bois qui donnait la structure en colombage et un remplissage en terre crue (torchis) ou cuite (briques ou

tuileaux). Le torchis était composé d'argile et d'un matériau de liaison (paille, crin de vache...). La structure du colombage est dite serrée ou à écartement moyen.



DES BÂTIMENTS EN TORCHIS
(la Clauderie)

Un soubassement en dur maintient le bâtiment hors d'eau.

LA PROTECTION DE LA STRUCTURE
EN BOIS ET DU TORCHIS
(Ferme Mezeray)

Elle pouvait se faire :
- soit par des planches en bois anciennement enduites plâtrées à clin
- soit par un enduit au mortier de chaux grasse.

L'APPARITION DE LA BRIQUE
(Ferme du haut bois)

La brique devient un matériau de substitution soit au remplissage en torchis soit comme matériau de construction exclusif dès le XVIII^e siècle et principalement à partir de 1830.

Le matériau de couverture le plus utilisé était autrefois le chaume ou la tuile plate. L'ardoise s'est ensuite affirmée à partir du XVIII^e siècle.



Le plateau du pays d'Auge

Quelques bâtiments singuliers

« La mer ressemble à un lac, placé tout exprès pour le château (de Villers) ; elle est à plus de deux kilomètres, mais la pente du terrain, l'encadrement du paysage, produisent une telle illusion, qu'elle paraît à l'extrémité d'un parc »

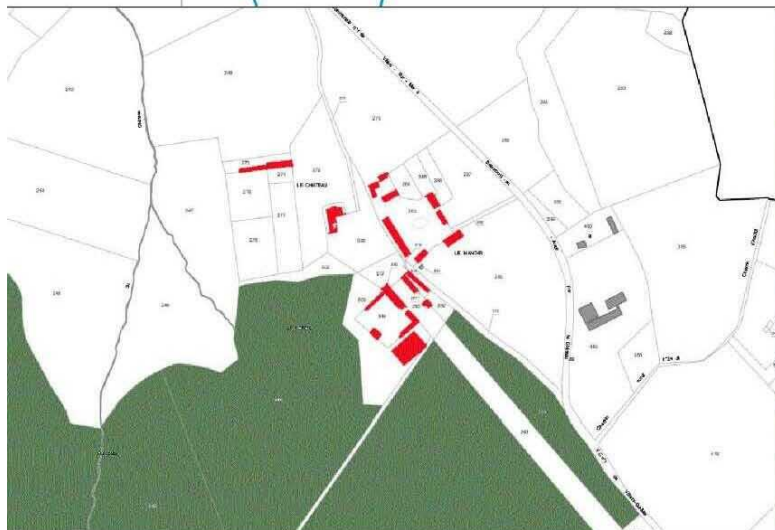
Cf M. DE LIDEHARD, 1854, Trouville (A. DE CAUMONT, Les environs de Trouville, 1853)

LE CHÂTEAU ET SES ANNEXES

Le château occupe une position privilégiée sur une hauteur. Appuyé au nord par le bois de Villers, il domine le terroir et s'ouvre vers la mer au sud.

UN CHÂTEAU DU XVII^e SIÈCLE

Une partie du château de Villers est protégé par la législation des monuments historiques (Façades et toitures du château, boiseries de la bibliothèque et jardin potager sont inscrits depuis le 28 août 2003)



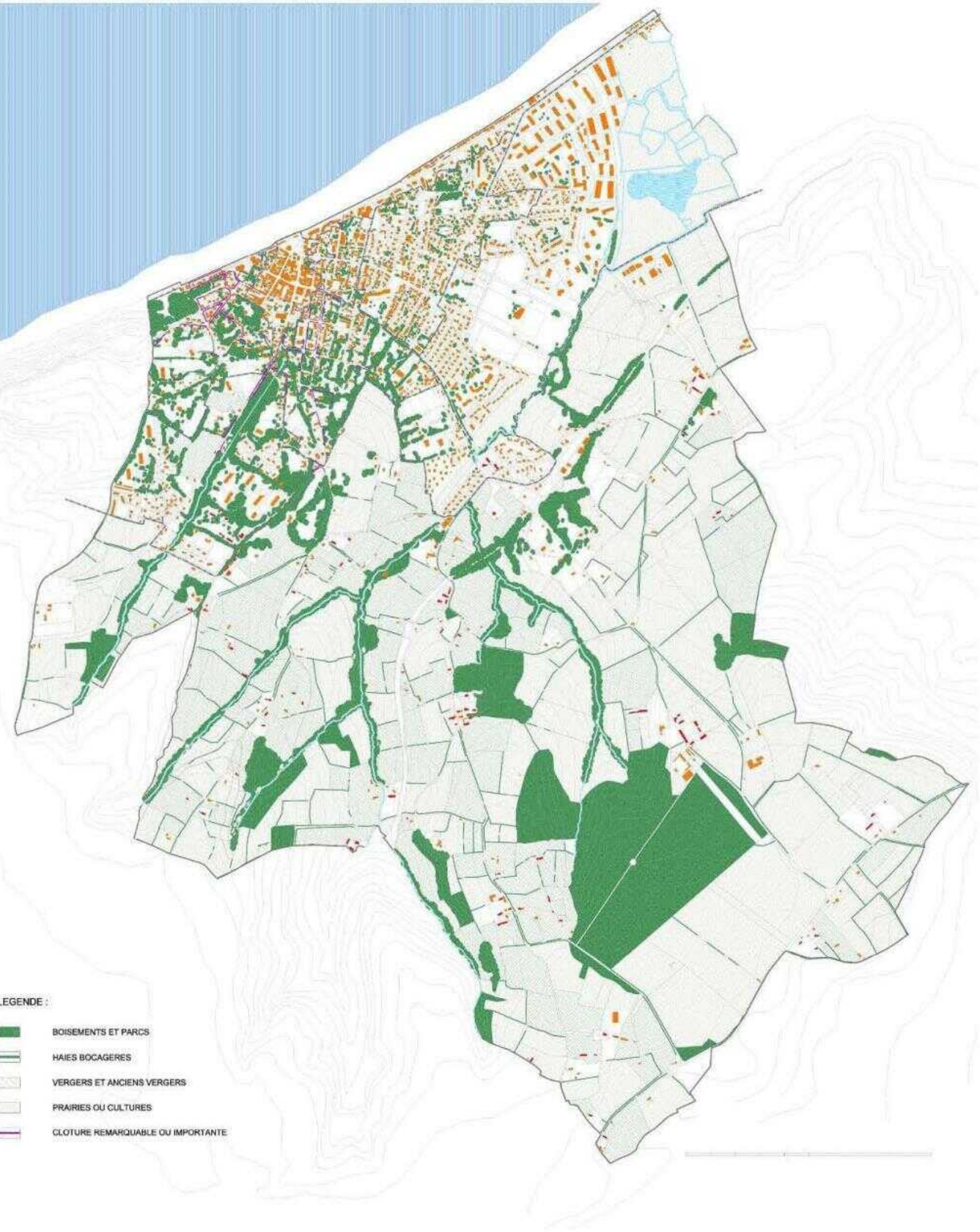
UNE GRANDE ALLÉE PLANTÉE

Cette allée longe le bois de Villers et conduit aux communs du château dont les bâtiments non protégés possèdent une architecture remarquable.

**QUELQUES BÂTIMENTS
LIÉS À L'EAU**

Lavoirs et moulins





Parcs et jardins de Villers-sur-Mer

Eléments de vocabulaire

Composition des jardins

Une grande partie des villas de Villers-sur-Mer a été bâtie dans la seconde moitié du XIXe siècle, moment où triomphe le style paysager inspiré de l'art des jardins pittoresques anglais. Dès la fin du XVIIIe siècle, le marquis de Girardin plaide pour un renouvellement du rapport entre l'homme et la nature, en rupture avec l'œuvre de Le Nôtre (*De la composition des paysages*, 1777). Entre le milieu du XIXe et le début du XXe siècle, plusieurs principes ont été adoptés par les propriétaires. La tenue des expositions universelles, la diffusion de références sur catalogue ont été essentielles pour la propagation des modèles (composition et matériaux). Le plateau bocager qui préexistait est peu à peu transformé.

La villa est le centre de la composition, placée au milieu du terrain, si possible sur un point haut. *"L'objet essentiel est donc de commencer par bien composer le grand ensemble et les tableaux pour l'habitation de tous les côtés où se dirigent les principales vues."* souligne le marquis de Girardin.

Les paysagistes du XIXe siècle aménagent "des percées qui attirent le regard en direction du fond dans un paysage ". Elles sont représentées sur les plans par un trait fin ou pointillé.

A Villers-sur-Mer, les vues vers la mer et les horizons de la vallée de Seine sont ainsi cadrés par des plantations d'arbres. Le jardin se compose souvent d'une pelouse devant l'habitation, bordée de massifs d'arbres qui cadrent les vues. A partir du XXe siècle, les jardins peuvent retrouver une composition plus formelle avec des alignements d'arbres (marronniers, tilleuls taillés).

Situation des jardins

Les jardins de Villers-sur-Mer sont pour la plupart relativement petits (inférieurs à 1 hectare) et n'autorisent pas une composition paysagère exceptionnelle.

Les grands parcs de Villers-sur-Mer (entre 2 et 6 hectares) sont situés à l'écart du centre, sur les hauteurs. Les entités paysagères sont caractérisées, entre autres, par le relief et par des différences entre les tailles des parcelles.

Les parcelles les plus grandes permettent le développement de la végétation et une composition plus élaborée des jardins. Les arbres sur les pentes sont visibles de loin.

Taille moyenne des parcelles selon secteurs :

Secteur du vallon San Carlo : taille très variable des parcelles (< 1000m²), la résidence des Marines occupe une parcelle de 59 000 m², le parc et la villa San Carlo sans les lotissements 25 000 m²

Secteur du centre : dense, parcelles de 100 à 400 m² (taille moyenne 200m²)

Secteur du front de mer : parcelles de 100 à 700 m² (taille moyenne 300/400m²)

Secteur de la falaise : parcelles de 180 à 2000m² (taille moyenne haute 1600m²), 3000m² pour la parcelle du chalet des Bosquets et 24 000m² pour la Sauvagère.

Secteur des pentes du plateau vers la mer : entre 300 et plus de 2000m² (taille moyenne des grandes parcelles 2000m²), 10500m² pour les Larries.

Secteur des villas de la plage : parcelles de 100 à 2000m² (taille moyenne 500m²)

Secteur de la plaine maritime : parcelles de 100 à 2000m² (taille moyenne 500m²)

Secteur du Marais : de 450m² pour les parcelles de lotissements de 10 000 à 30 000m² pour les résidences de Villers 2000.

Sur le plateau et autour de la gare, quelques grandes parcelles environ 96 000m² pour Bois-Lurette (48 000m² pour le parc seul), Maxlarya 40 000m², et les Bucailles 35 000m².

Le vocabulaire des parcs et jardins

La présence des jardins dans la ville

DES JARDINS PLUS DISCRETS AU CENTRE ET PRÈS DE LA MER (Rond-point Louis Armand)

La densité du bâti en centre ville, la plus petite taille des parcelles et la proximité de la mer rendent les plantations d'arbres moins importantes. La présence d'arbres entrevus entre les bâtiments ponctuent les rues. Les arbres sont plus souvent taillés (marronnier ou tilleuls).

DES CÔTEAUX PLANTÉS D'ARBRES (côteau de Bellevue depuis le parking du casino)

Visibles de loin, les jardins boisés habille les pentes. Cette masse arborée dissimule la plupart des habitations. Sur les hauteurs, les parcelles plus grandes autorisent des plantations plus nombreuses qui participent à l'ambiance paysagère générale de la commune.

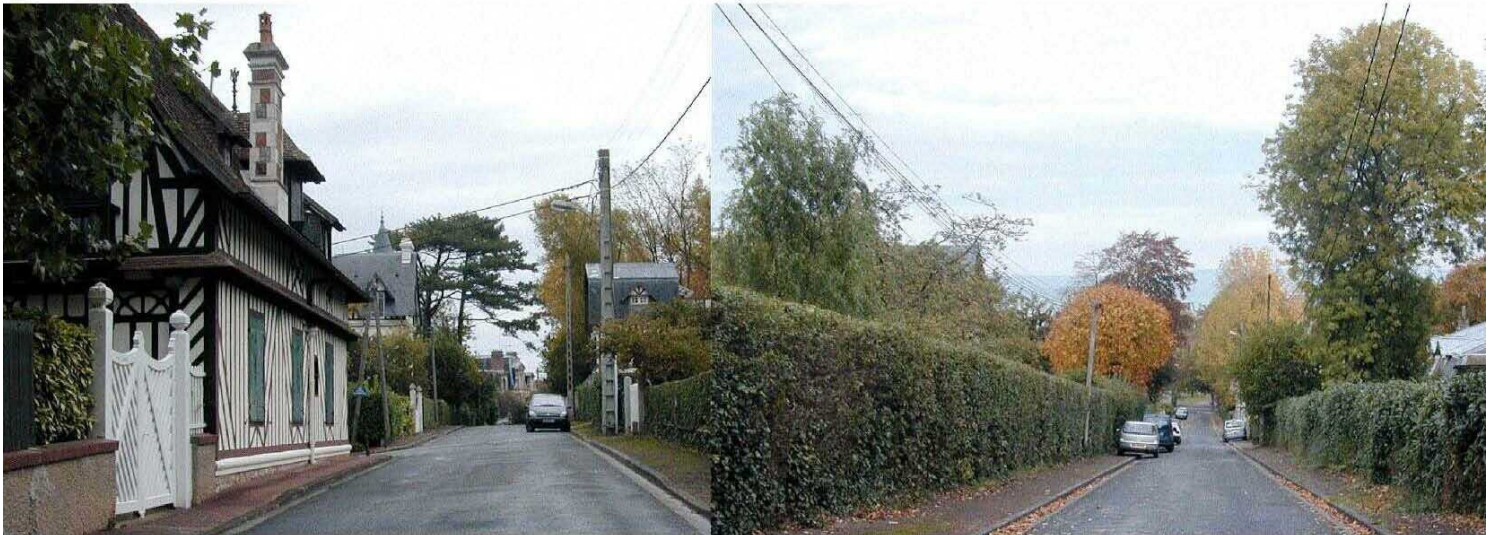


DES CÔTEAUX PLANTÉS D'ARBRES
(côteau de Bellevue, rue des Tamaris)

Depuis les rues sur les pentes, les arbres débordent des jardins : silhouette des pins, feuillage des arbres caduques complétés par les haies de clôture.

UNE AMBIANCE VÉGÉTALE
(rue Léonie)

Parfois, la végétation domine, les constructions sont dissimulées par les plantations d'arbres, les clôtures ne sont plus minérales mais plantées d'arbustes (anciennes haies bocagères ou plantations nouvelles d'essences diverses).



Le vocabulaire des parcs et jardins

Composition

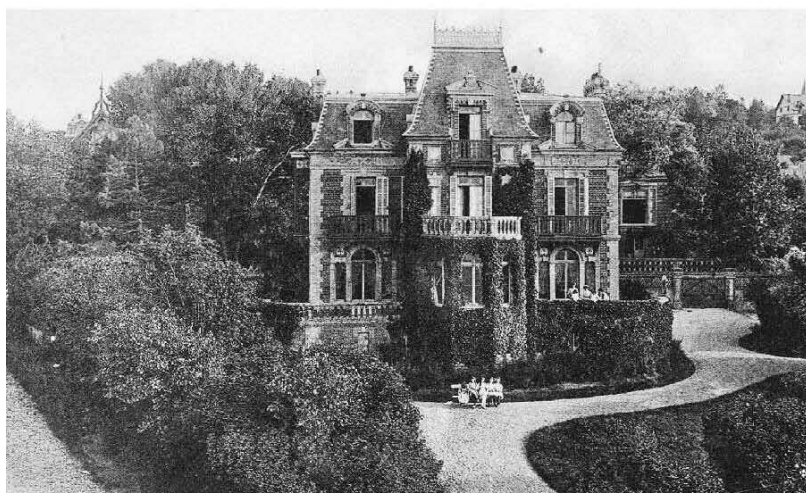
L'ALLÉE DE CEINTURE (Villa Les quatre-vents, document Drac)

L'allée de ceinture avait été préconisée par le paysagiste anglais Lancelot 'Capability' Brown au XVIII^e siècle. Cette promenade circulaire ceinturant les terrains était bordée d'épais massifs chargés de recadrer les vues vers l'intérieur du parc. Edouard André dans son *Traité des Jardins* (1879) critique forte

ment ce principe, estimant qu'il ne faut le destiner qu'aux "jardins de faible étendue entourés de murs ou situés dans un paysage peu intéressant". À Villers, au XIX^e, l'allée de ceinture est souvent employée lorsque l'espace le permet. Elle contourne la pelouse principale et permet l'accès à l'habitation.

L'ALLÉE DE CEINTURE (Villa les Balnéides, rue Convers)

L'allée de ceinture adopte alors une forme ovale ou une forme d'ellipse. C'est soit une large allée piétonne soit une allée de voiture. Contrairement aux principes de Brown, elle laisse souvent les vues s'échapper vers l'horizon. Parfois un arbre isolé tel ce *Magnolia grandiflora* est planté sur la pelouse centrale.



VILLA DES MUTTES
(Villers-sur-mer, bains de mer
près de Trouville, plan conservé
en Mairie, extrait)

La composition du jardin s'or-
ganise encore une fois autour
de la villa auquel donne accès
l'allée de ceinture qui longe la
pelouse centrale. Les planta-
tions arborées bordent la par-
celle vers la rue et séparent le
jardin des villas voisines.

VILLA DES MUTTES
(rue des muttes)

La source des muttes tracée
sur le plan est à peine visible
sur place.

BOIS LURETTE
Le parc de Bois Lurette réutilise
le thème de l'allée de ceinture
Celle-ci est bordée de massifs
d'arbres variés qui laissent les
vues s'échapper vers la mer et
les horizons de la vallée de
Seine. Un boisement de fond de
parc sert à masquer les limites
du jardin. " Les points de vue doi-
vent être étudiés longtemps et
disposés le plus heureusement
possible (...). Ils ont le double

avantage d'attirer les regards sur
des objets ou sur des groupes
dignes de fixer l'attention et de
faire paraître les propriétés
beaucoup plus vastes qu'elles
ne le sont en réalité. On obtient
ce double effet dans toute sa
puissance en multipliant les
points de vue et en disposant les
plantations d'une façon toute
particulière sur les côtés. "
Lecoq, Nouveau traité d'archi-
tecture de Parcs et jardins, 1860



Le vocabulaire des parcs et jardins

Les plantations

PELOUSE ET BOUQUETS D'ARBRES
(Villa l'Espérance av de la briga - de Piron)

Le jardin se compose souvent d'une pelouse devant l'habitation, bordée de massifs d'arbres qui cadrent les vues. Les parcellles sont isolées des villas voisines par une ceinture d'arbres constituée soient des anciennes haies bocagères, soient par de nouvelles plantations.

PELOUSE ET PLANTATION D'ARBRES (les Iarries, rue des tamaris)

Les pelouses sont chargées d'agrandir l'espace de la maison. En bordure de la pelouse centrale, les arbres sont regroupés en bouquets ou plantés isolément tel ce cèdre. La vue s'ouvre vers la mer ou le mont Canisy.

" Le parc paysager se compose d'une partie où les bois et les plantations conservent leur aspect naturel, où la main de l'artiste reste discrète et d'une partie plus ornée, où l'intervention d'espèces exotiques vient apporter de puissants éléments décoratifs " E. ANDRÉ 1879



LE CADRAGE DES VUES
(Bois Lurette)

Les différents massifs d'arbres plantés autour de la pelouse centrale établissent différents plans de perspectives et donnent du relief au terrain, reprenant ainsi les principes des paysagistes du XIX^e siècle.

En 1827, le théoricien Viart soulignait que "les prairies soit gnées ou les gazons, tirent principalement leur beauté du cadre qui les enferme ; il sera le plus souvent formé par les bois dont les lignes doivent être irrégulièrement variées et gracieuses."

LA COMPOSITION DES MASSIFS
(Bois Lurette)

" En résumé, garder le caractère de la végétation du pays pour l'aspect paysager des parties éloignées et réserver quelques groupes d'arbres exotiques pour les premiers et seconds plans, telle est la règle des plantations dans les grands parcs forestiers ".

E. ANDRÉ , 1879



Eléments de description

Le vocabulaire des parcs et jardins

Les plantations

DES MASSIFS D'ESSENCES

CADUQUES (Villa Esperanza, av. de la brigade Piron)

" Les nuances foncées dans les verts doivent dominer pour servir de fonds sur lesquels les diverses variétés de vert clair et les couleurs automnales jaune et rouge produiront d'agréables oppositions. " (E. ANDRÉ 1879). Les essences non persistantes les plus souvent employées

comprennent chêne, tilleul, maronnier, érable, frêne, hêtre, charme, robinier. Quelques ormes subsistent. Les essences les plus communes sont plantées en limite de terrain. Parfois sont plantés des vergers ou des bosquets d'arbres taillés (tilleuls ou marronniers).

DES MASSIFS D'ESSENCES

PERSISTANTES (Bois Lurette)

De nombreux arbres persistants sont également plantés dans les jardins, soit en massifs soit isolés. Le parc de Bois Lurette se signale par un soin particulier apporté au choix des essences en mélange (couleur, taille et port), notamment la plantation de plusieurs massifs de rési-

neux (cèdres, séquoia, pins, sapins, thuja...) qui ont été complétés par des arbres à feuillage caduque (tilleul, bouleau, saule...). Ailleurs, la villa La Loggia rue Convers utilise des végétaux persistants avec une évocation méditerranéenne (pins, chênes verts...).



LA PLANTATION DE PINS

(villa le Perronnière, avenue de la brigade Piron)

La plantation de pins est utilisée couramment dans les jardins du XIX^e de Villers. Le pin noir d'Autriche au feuillage vert foncé est déjà multiplié en grand nombre dans les pépinières (liste fournie par le paysagiste Edouard ANDRÉ dans son traité de 1879)

LA PONCTUATION PAR DES VÉGÉTAUX SINGULIERS (la Sauvagère)

L'utilisation de végétaux singuliers permet de ponctuer le terrain, près des habitations ou isolés sur la pelouse.

" Les espèces exotiques doivent être plantées en petites quantités, près de l'habitation en réservant les lointains pour les plantations indigènes " Edouard ANDRÉ (1879)

DES VÉGÉTAUX ISOLÉS (Hêtre pourpre villa la Source, rue des Mottes)

La plantation isolée d'arbres singuliers leur permet de prendre toute leur ampleur (tulipiers, hêtre pourpre, cèdre...). " On devra toujours se rappeler qu'un arbre isolé est supérieur en beauté à tous les groupes, quand il a atteint la plénitude de son développement. " E. ANDRÉ



Le vocabulaire des parcs et jardins

Les haies de clôture

LA RÉUTILISATION DES HAIES

BOCAGÈRES (haies du "manoir",
rue Koechlin)

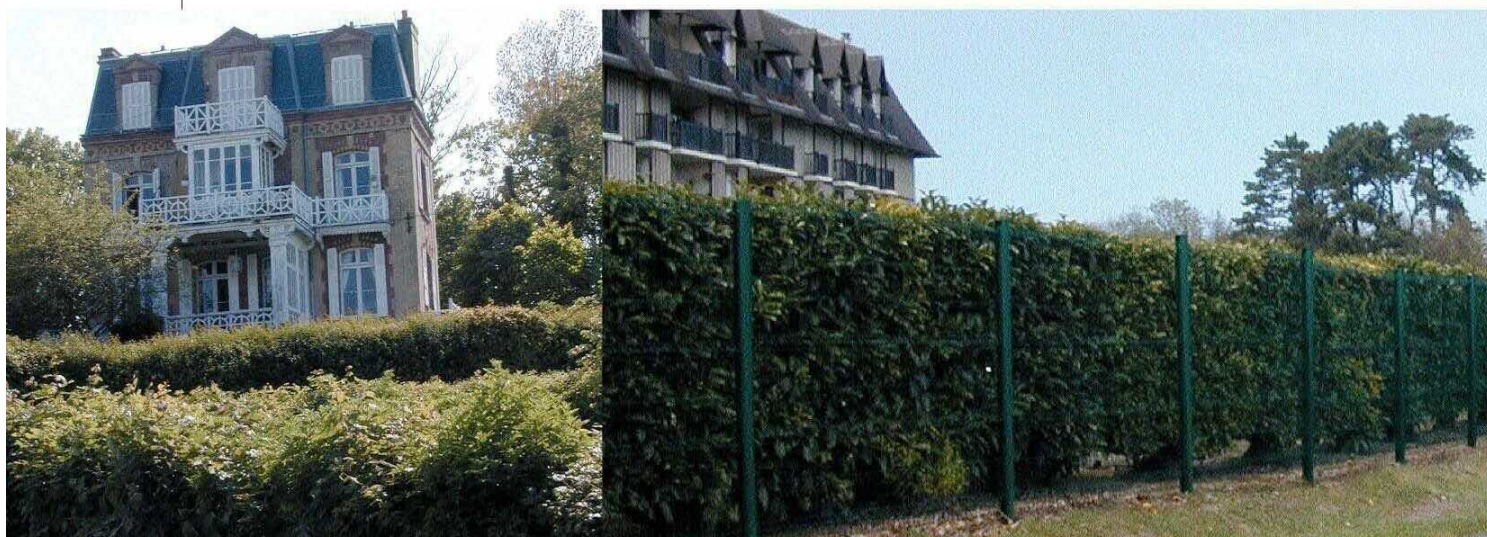
Le plateau bocager continue d'être transformé par les progrès de l'urbanisation. Le maintien des haies bocagères existantes permet de bénéficier de haies denses et de taille importante permis par leur âge et leur mode d'entretien. Ces haies utilisent peu de végétaux persis-

tants. L'emploi d'essences en mélange (arbustes et arbres), permet une variation tout au long des saisons et assure une transition sans rupture avec le plateau bocager. Les haies peuvent être taillées ou laissées libres, les arbres prenant alors rapidement le dessus.

L'EMPLOI DE HAIES PERSISTANTES

(Rue Marthe Chenal, résidence
le clos normand)

Le lotissement des grandes propriétés ou la construction de nouvelles parcelles se font bien souvent au détriment des qualités du site, et notamment de la présence des haies bocagères remplacées ici par une haie de laurier-cerise complétée d'une banale clôture grillagée.



Massifs de fleurs et mosaïculture

LA VILLA D'ORANGE, (Auberville-cliché Drac) est signalée dans le Bulletin de la Société d'Horticulture de 1903 pour le travail minutieux de son jardinier Albert GAUNEL, horticulteur-fleuriste, et vice-président de la société d'horticulture.

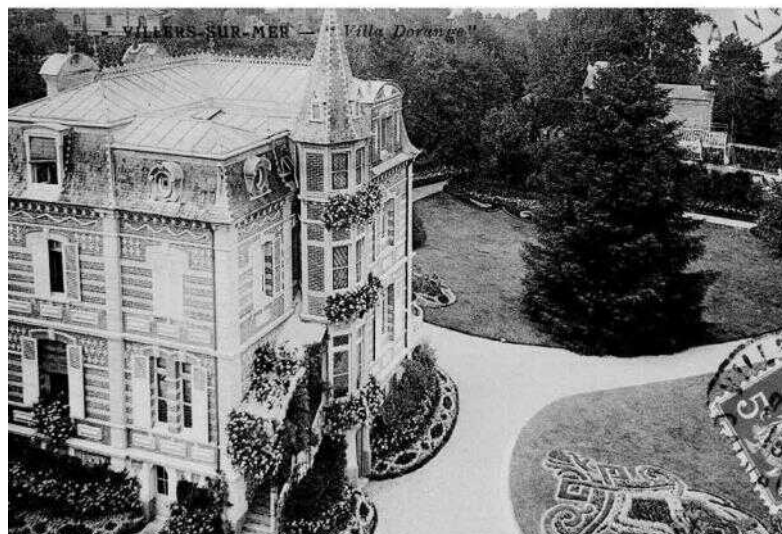
" Dès les premiers pas, on constate que le jardinier est à la hauteur de sa tâche ; on peu en juger par cet élégant motif qui fait face à l'entrée ; ce motif d'un art encore nouveau, taillé dans

le gazon (...) est composé de bégonias perle et de multiflore d'un rouge intense et d'un effet ravissant, d'acyranthèses nains rouges, à feuilles rondes, d'altérananthera roses et jaunes, d'écheveria glauca et toutes ces plantes disposées par grandeur et par couleur formant des ondulations régulières donnent à ce motif un cachet tout particulier qui laisse loin en arrière les traditionnelles corbeilles ovales régulières, si en vogue de nos jours "

MASSIFS DE FLEURS ET MOSAÏCULTURE (villa Siana, cliché DRAC)

La mosaïculture est une technique horticole qui consiste à former des dessins à partir de la couleur des feuilles ou des fleurs de plantes vivaces ou annuelles. Inspirée des parterres du Moyen-Age et de la Renaissance, cette technique est remise au goût du jour sous l'influence des expositions uni-

verselles. En 1867 sont présentés des dessins de parterres allemands qui vont influencer les jardiniers français. Un véritable engouement pour la mosaïculture se répand dans le dernier quart du XIX^e siècle. Cette technique réclamant beaucoup d'entretien et de travail pour la culture et la conservation des plantes (utilisation d'une serre), n'est guère plus utilisée aujourd'hui que dans les jardins publics.



Eléments de description

Le vocabulaire des parcs et jardins

Les clôtures

LA DIFFUSION DE MODÈLES

Les villas balnéaires du dernier quart du XIX^e siècle réutilisent un vocabulaire diffusé par les catalogues tels ceux de Chabat et de Lacroux sur l'emploi de la brique décorative.

L'UTILISATION DE LA BRIQUE AU XIX^e SIÈCLE

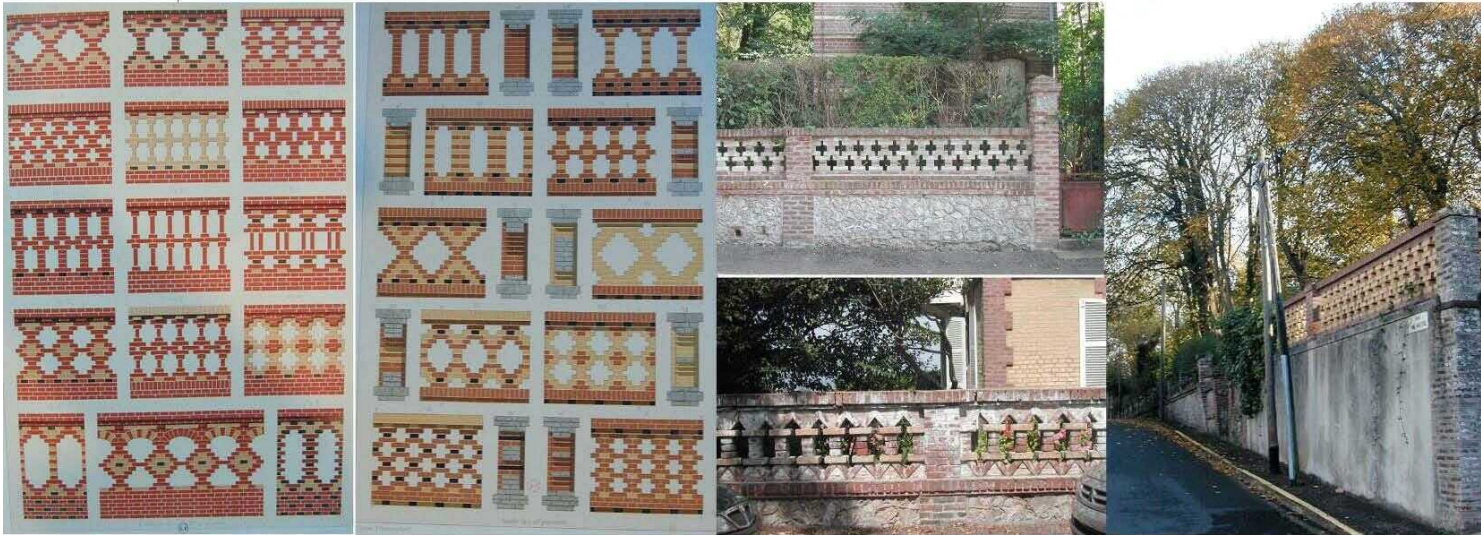
(villa Clarté, rue des Tamaris
Les Lianes, rue des muttes)

Les murs de clôtures très souvent en chaînage briques avec remplissage pierre surmontés d'un garde corps décoratif sont visibles depuis la rue et contribuent à donner leur identité à certains quartiers de Villers.

LA CONSTRUCTION

DE MURS DE SOUTÈNEMENT
(angle de la rue des muttes)

Le traitement des dénivelés nécessite la construction de véritables murs de soutènement, un traitement particulier en escalier est réalisé le long des rues en pente.



DES ÉLÉMENTS SINGULIERS

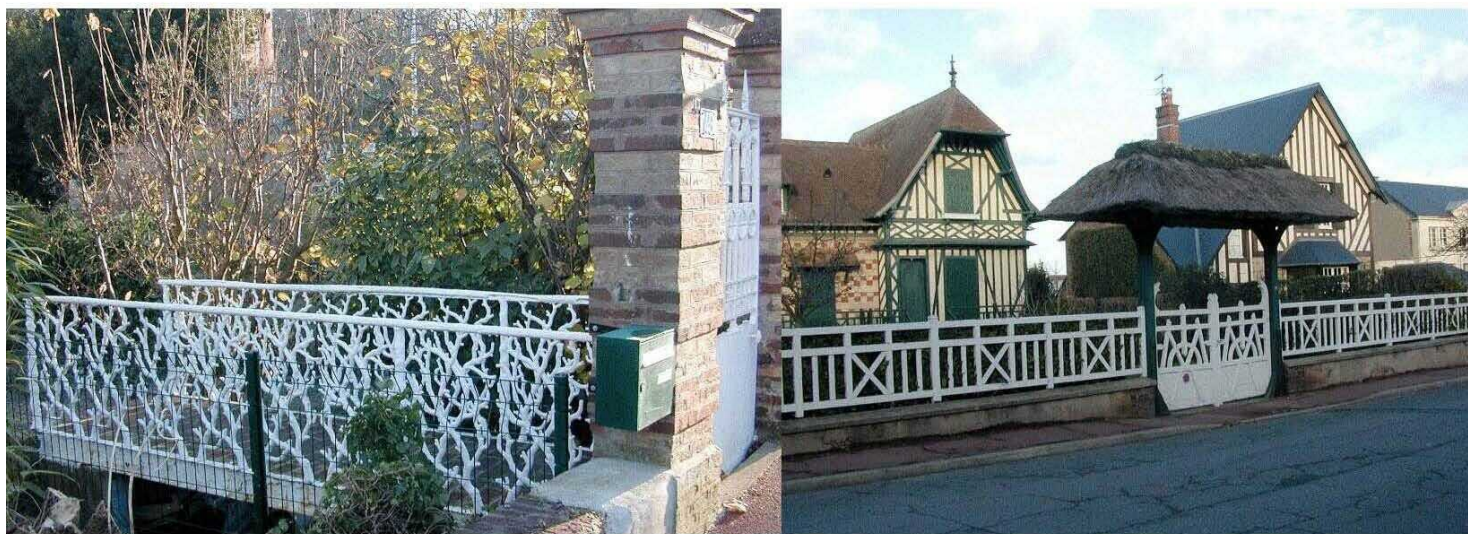
(entrée de la villa Ste Clothilde,
rue du Général de Gaulle)

Le traitement de la clôture de la villa Sainte Clothilde est réalisé par un muret en brique complété d'un travail fin de ferronnerie. L'utilisation de ce dernier matériau est relativement rare à Villers. Une passerelle au garde-corps travaillé permet d'accéder à la parcelle.

L'ÉVOLUTION DES MODÈLES

La popularité du style néonormand a entraîné la diffusion d'autres modèles, et se signale par la monumentalisation de certains portails d'entrée qui reprennent un vocabulaire présent dans le pays d'Auge. Les menuiseries en bois blanc à motifs stéréotypés se diffusent.

Plus tard, les clôtures se simplifient, le parpaing de ciment fait son apparition. Parfois un grillage métallique à simple torsion est employé, puis les clôtures et portails en PVC blanc se diffusent.



Eléments de description

Le vocabulaire des parcs et jardins

Les transformations

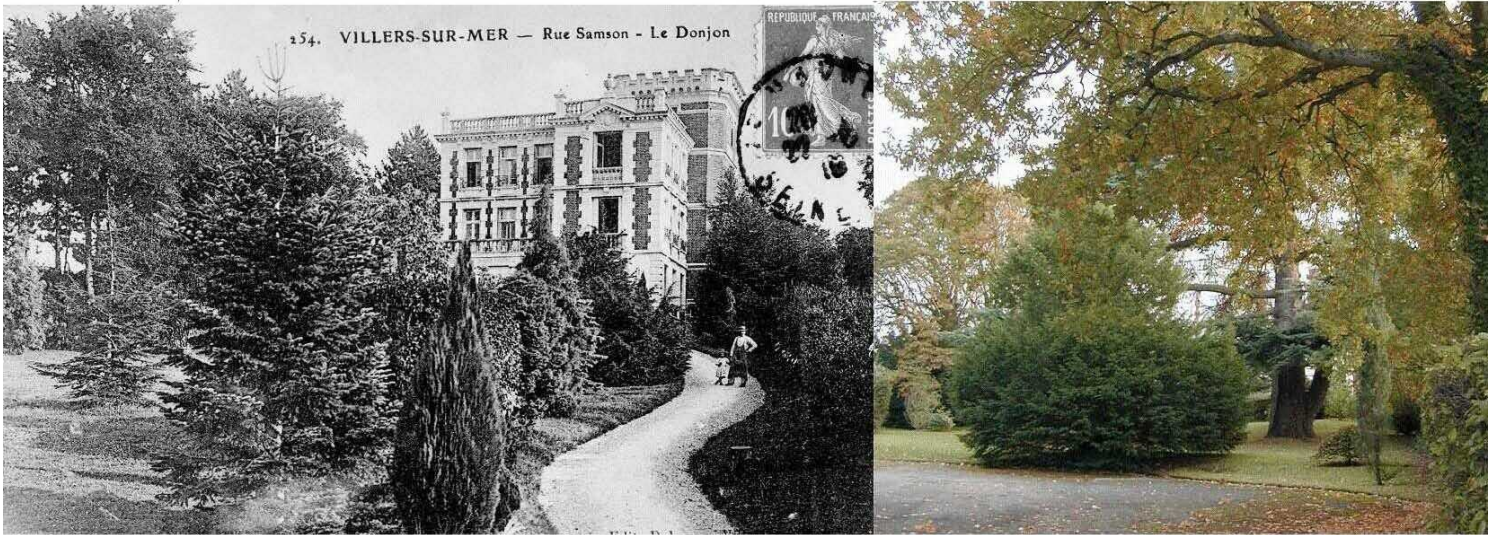
LE COMPLEMENT DES PERSPECTIVES ET POINTS DE VUES (Le Donjon début ^{XX}e et aujourd'hui)

Les arbres ont grandi, certains propriétaires ont souhaité s'isoler et de nombreuses perspectives se sont comblées peu à peu.

VERS UNE SIMPLIFICATION DES JARDINS

Les nombreux jardiniers attachés à chaque propriété étaient chargés de tailler les arbres, arbustes, et haies, d'entretenir les pelouses et les massifs, de bouturer et multiplier les annuelles et vivaces dans les serres afin d'assurer le décor des massifs et jardinières. Après la seconde guerre mondiale, la plupart des propriétaires

durent se séparer de leurs jardins, aussi l'entretien des parcs et jardins s'est-il simplifié. La mosaïciculture a disparu, les décors floraux sont réduits, parfois remplacés par des masses arbustives. Les clôtures, le mobilier, les rocailles, peuvent être en mauvais état.



LE MORCELLEMENT

DES GRANDES PROPRIÉTÉS (chalet des Bosquets, rue Pigeory, Villers-sur-mer, bains de mer près de Trouville, plan en Mairie)

Les grandes propriétés sont séparées, morcellées lors des successions. Les jardins perdent alors leur cohérence. Dans le premier quart du ^{xx}e siècle, la propriété du chalet des bosquets est morcellée entre les petits

bosquets, les mauves, les Hirondelles et une grande part du parc est divisé avec Montis villa. De même, le terrain de la villa Hermann a été séparé en trois. La propriété San Carlo est partiellement lotie, une partie du parc est racheté par la ville. Les exemples sont nombreux.

LE LOTISSEMENT

DES GRANDES PROPRIÉTÉS
(Résidence Les Marines)

Parfois vendues, les parcelles sont alors loties et il ne subsiste plus que quelques bouquets d'arbres, complétés parfois d'essences moins longévives (peupliers...).

La préservation des clôtures visibles de la rue et du maximum d'arbres est essentielle.

